

Bilan Moral et Financier 2011

Assemblée Générale 2012

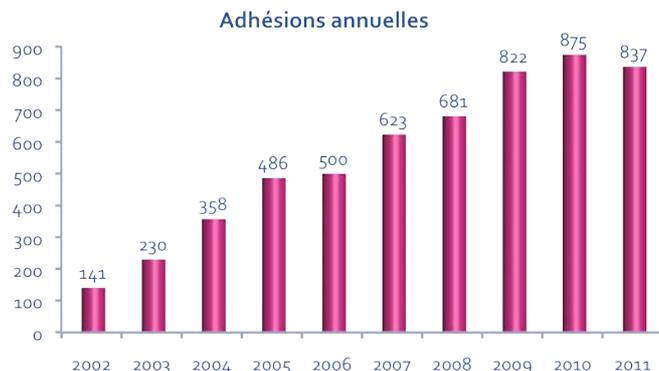
Association HyperSupers TDAH France

TABLE DES MATIERES

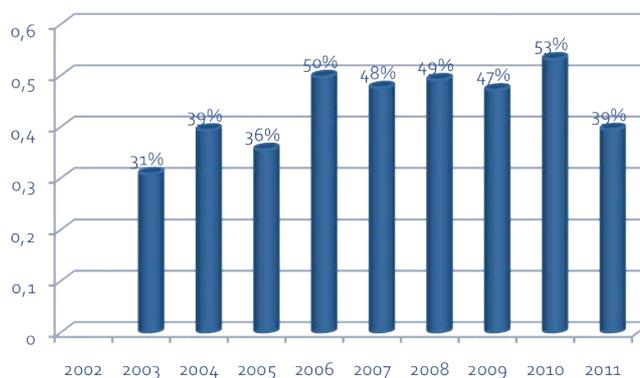
Table des matières	2
Bilan Moral.....	3
Adhérents	3
Les bénévoles	4
SOS rentrée scolaire	4
Conférences dans les écoles	5
Site internet et forum.....	5
ADHD Europe	7
Comité scientifique	8
Définition du handicap cognitif	8
Journée Ribot-Dugas.....	8
Démarche HAS	9
Local à Paris	10
Communication	10
Congrès, colloques.....	10
Dans les médias	10
EDITIONS.....	11
Groupes de travail	12
AFSSAPS	12
Communiqués du CA	13
Enquête patient de Aout 2001.....	14
Projet DVD	14
Projets 2012/2013	14
TDAH et Interventions thérapeutiques	15
Dossiers de subvention.....	15
Attestation de présentation des comptes annuels	16
Bilan.....	16
Compte de résultat.....	17
Résultat de l'exercice	18

BILAN MORAL

ADHERENTS

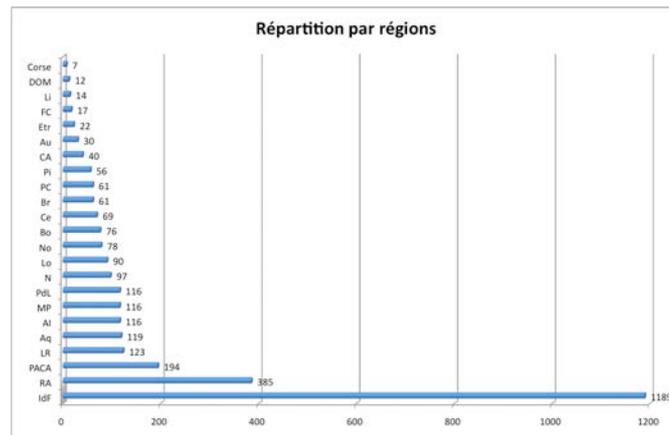


Depuis sa création en février 2002 l'association regroupe 3100 familles adhérentes. On peut constater une accélération de la progression des adhésions au cours de l'année 2009 cette progression marque un palier en 2010. L'association a reçu 837 adhésions durant l'année 2011, marquant une légère régression, due à la diminution des renouvellements.



Les adhérents d'une année se répartissent en 50% de nouveaux adhérents et 50% d'adhérents des années précédentes, ce qui n'a pas été le cas en 2011. Beaucoup d'adhérents ne renouvellent leur cotisation qu'une année sur deux, on a cependant limité le recul des adhésions par une augmentation des nouveaux adhérents. Il est probablement nécessaire de mieux fidéliser les adhésions à travers des offres plus ciblées vis à vis des adhérents, site internet, conférences, documentation, etc... Et une relance des appels à l'adhésion plus systématisée.

Les adhérents de 2002 à 2011 se répartissent en région avec 40% approximativement en Ile de France contre 50% dans les années passées on a donc une progression des adhésions sur les autres régions.



En région, la représentation est d'autant plus élevée qu'il y a la présence et l'activité d'un ou plusieurs bénévoles et des centres de diagnostic pour le trouble.

LES BENEVOLES

Au nombre de 53 en cette fin d'année 2011, répartis sur l'ensemble du territoire, un léger recul par rapport à 2010, lié à une partielle démobilisation des plus anciens, cependant en ce début d'année 2012, nous voyons arriver un grand nombre de demandes qui devraient permettre d'assurer un renouvellement. Afin de faire progresser les adhésions en proportion de l'aide apportée, il est nécessaire que chaque adhérent fasse aussi la promotion de l'adhésion et incite à soutenir nos actions.

N'hésitez donc pas à proposer votre aide à l'association.

Pour rappel les bénévoles ont pour rôle d'assurer les activités suivantes en fonction de leur disponibilité et de leurs compétences bien entendu.

- Réponses par email et téléphone.
- Réunions de parents et adultes
- Information dans les écoles
 - Enseignants, médecins psychologues...
- Aide dans les démarches scolaires
 - Commissions, dialogue avec l'école
- Prise de contact avec des professionnels
 - Psychologues, orthophonistes, spécialistes
- Information pour les centres aérés
- Recherche de médecins spécialistes
- Participation à des forums
- Conférences pour les écoles

SOS RENTREE SCOLAIRE

Pour la cinquième année consécutive cette opération a été assurée par 6 bénévoles, permettant ainsi de répondre à des demandes urgentes qui arrivent juste après la rentrée scolaire. Ces permanences permettent d'orienter très vite les familles dans les démarches et parfois de les rassurer et surtout de leur apporter une écoute attentive.

Cette opération est ainsi organisée :

- Mise en place de permanences téléphoniques
 - Du lundi au samedi
 - 6 bénévoles
 - Écoute, aide et conseils
 - Aménagements scolaires
 - PAI
 - PPS
 - Demande à la MDPH
 - Mise en place de la loi du 11 février 2005
 - Mais aussi des conseils pratiques pour la maison

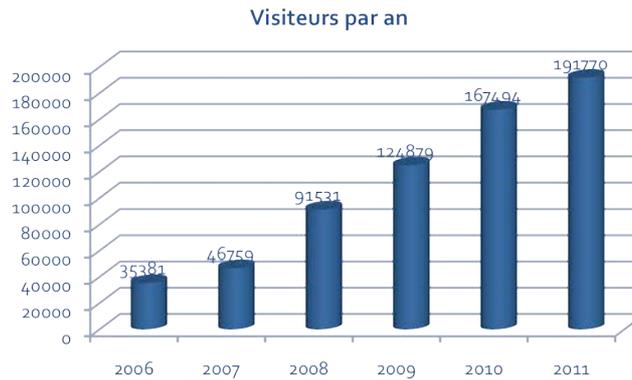
CONFERENCES DANS LES ECOLES

Quelques bénévoles se déplacent dans les écoles pour faire des conférences et former les enseignants à mieux prendre en charge les enfants ayant un TDAH. C'est le cas à Marseille avec Annie Jullien, à Strasbourg avec Valérie Lagier, en Lorraine avec Muriel Perdriset, Clara, Catherine, en Haute-Savoie avec Claudine Casavecchia et Laurence Chemin et pour Paris et l'Île de France avec Christine Gétin.

SITE INTERNET ET FORUM

The screenshot shows the website for HyperSupers TDAH-France. The header includes the logo and navigation menu. The main content area features a 'Zoom' section with various links and a central article titled 'A la Une' with the sub-heading 'Communiqué - Réponse à la proposition de loi du député Daniel Fasquelle'. The right sidebar contains information about the association's address, contact details, and a list of regional sectors.

Réalisé bénévolement par Nathalie Couture de la société Alternat.net, le site a en 2011, continué sa progression, en atteignant 191 770 visiteurs.



Soit une moyenne de 16 000 visiteurs différents par mois, qui consultent 15 pages en moyenne chacun pour une durée de visite moyenne de 7 minutes.

- Le placement du site dans Google

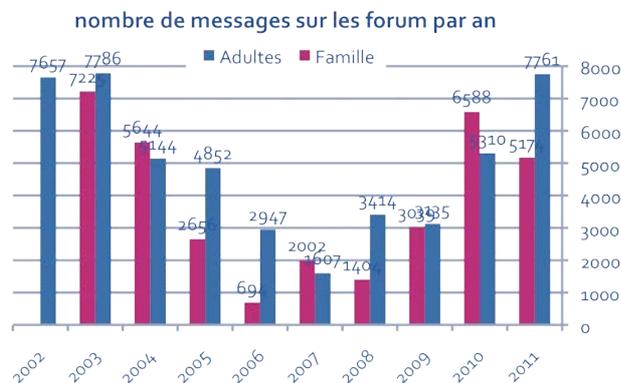
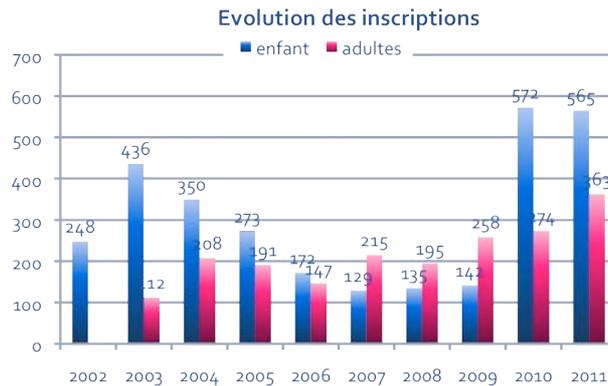
Mot clef	Classement 2011	Classement 2010
TDAH	1 ^{er} et 2 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page	1 ^{er} et 2 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page
Hyperactif	2 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page	9 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page
Hyperactivité	2 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page	6 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page
Trouble de l'attention	1 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page	3 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page
THADA	2 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page	2 ^{ème} lien de la 1 ^{ère} page

Les pages internet du site les plus visitées :

- La démarche diagnostique
- La définition du trouble
- Les forums
- L'école
- Nous contacter
- 50 trucs de gestion du trouble déficit d'attention de l'adulte
- L'enfant au quotidien
- Les troubles associés
- La prise en charge
- Le TDAH en bref
- Etre adulte avec un TDAH
- L'association
- Le diagnostic des adultes
- Les traitements

S'agissant des forums, l'association met à disposition des adhérents deux forums : un qui permet d'aborder la problématique des enfants et l'autre celle des adultes.

Ces deux forum sont en accès restreints et soumis au respect d'une charte mise en place en 2011 afin de mieux répondre aux normes HONcode en place.



Nous pouvons constater que la fréquentation des forums et leur niveau d'activité continue d'être important en 2011 avec un volume d'échange plus important chez les adultes. Ces forum sont actuellement gérés et animés par 6 bénévoles qui modèrent les échanges et animent les discussions, permettant ainsi que chacun puisse trouver dans les échanges des réponses à ses questions.

ADHD EUROPE

L'association ADHD Europe, s'est réunie en 2011 à Rome pour présenter son bilan et ses actions et à Barcelone en mars 2012, notamment :

- Notre association n'a pas pu participer à la rencontre de 2011
- Lors de la réunion de 2012, les points suivants ont été abordés
 - Problématique de discrimination dans le cadre de la révision de la CIM-10
 - Modification du terme ADHD en AD/HD
 - Comparaison de l'application des directives européennes concernant la notion de handicap, notamment celle de situation de handicap dans les différents pays membres de ADHD Europe.
 - L'attention qui doit être portée au respect de la personne en prenant soin dans l'usage des termes à ne pas réduire la personne à son trouble.

COMITE SCIENTIFIQUE

Un changement dans la composition du comité scientifique de façon à si possible dans l'avenir pouvoir renforcer des actions en direction des adultes ayant un TDAH. Ce qui dans un premier temps va passer par la mise en place d'un groupe de réflexion sur le sujet du TDAH des adultes pour revoir comment ensuite on peut organiser une collaboration avec les professionnels de santé.

Le Comité scientifique conduit sous la responsabilité du Dr Lecendreau est donc ainsi composé :

- Dr Michel Lecendreau (psychiatre – sommeil)
- Pr Philippe Mazet (psychiatre enfant adolescent)
- Pr Pierre Castelnau (neuropédiatre)
- Dr Jean Pierre Giordanella (Médecin de la CNAM)
- Dr Eric Konofal (neurologue – sommeil)
- Dr Sonia Finck (neuropédiatre)
- Mr Pierre Laporte (neuropsychologue)
- Mme Monique Touzin (orthophoniste)
- Mme Lucia Romo (psychologue clinicienne)
- Mme Christine Gétin (présidente)
- Mme Katia Angenon-Delerue (Membre du CA)

DEFINITION DU HANDICAP COGNITIF

Le document qui avait été élaboré en collaboration avec la FFdys et sous la direction le Mr Gohet a été présenté devant le CNCPH.

JOURNEE RIBOT-DUGAS

A l'occasion de l'appel à projet de recherche, l'association a reçu 14 dossiers

Ces dossiers ont été examinés par le jury ainsi composé :

- Pr Philippe EVRARD, neuropédiatre et président du Jury.
- Pr Philippe MAZET, pédopsychiatre à l'hôpital de la Pitié- Salpêtrière ;
- Dr Jacques BOUCHEZ, psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne ;
- Mme Dominique DONNET KAMEL, chargée de mission à l'Inserm ;
- Mr Pierre LAPORTE, neuropsychologue exerçant à Périgueux ;
- Dr Emilie SCHLUMBERGER, neuropédiatre à l'hôpital de Garches ;
- Mme Armelle REGNAULT THERY, chercheur en immunologie, membre du CA HyperSupers ;
- Mme Monique TOUZIN, orthophoniste à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre ;

Qui a attribué les prix venant récompenser les travaux présentés.

La journée de conférence s'est tenue le 30 avril 2011 sous le haut patronage du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, avec un programme de conférence très riche et de prestigieux intervenants : —Introduction à la Recherche - Pr A. Brice, Paris

- Recherche et santé publique - Dr J-P. Giordanella, Paris
- Approches psychopathologiques du TDAH - Pr P. Mazet, Paris

- Historique du TDAH en France - Dr E. Konofal, Paris
- Classifications et TDAH - Pr. C. Bursztejn, Strasbourg
- Epidémiologie du TDAH en France - Dr M. Lecendreux, Paris
- Vulnérabilité ultérieure et comportements à risque (étude Gazel) - Dr C. Galéra, Bordeaux
- Evaluation des psychothérapies - Dr J-M. Thurin, Paris
- Imagerie et TDAH - M. L. Galineau, Tours
- Echelle d'évaluation quantitative UTAH - Mme L. Romo, Nanterre
- TDAH et somnambulisme - Dr R. Lopez, Montpellier
- TDAH et Oméga 3, quelles recherches ? - Mme Sylvie Vancassel, Paris
- Modèles animaux - M. J-C. Bizot, Orléans

Les prix ont été attribués :

- Prix Ribot-Dugas : Sophie Donnadiou - Le Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH) : retard développemental ou trouble spécifique de l'attention sélective ?
- Prix spécial du jury : Florence Pupier - Evaluation de l'attention sélective dans le Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH) : délai développemental versus déficit structural ?
- Prix HyperSupers : Sarah Le Rocheleuil - Dépistage et prévalence du trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez les adultes suivis pour un trouble addictif

Et 4 coups de cœur sont venus récompenser les dossiers suivants :

- Parasomnies du sommeil lent profond dans le TDAH de l'enfant, présenté par Régis LOPEZ
- Évaluation des effets d'un programme cognitif et comportemental de groupe chez des enfants souffrant d'un trouble/déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH), présenté par Cécile DARROU
- La remédiation cognitive assistée par ordinateur : Son rôle dans la prise en charge du TDAH, présenté par Frédérique AMSELLEM
- Un modèle murin du TDAH basé sur une perturbation des cartes multisensorielles dans le colliculus supérieur, présenté par Michaël REBER

DEMARCHE HAS

La saisine de la HAS déposée en juin 2010 par l'association et rédigée sous la responsabilité du Docteur Lecendreux et du Docteur Giordanella avec la contribution du Comité Scientifique et le soutien des sociétés savantes de la SFPEADA Société Française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées, de la société française de neurologie pédiatrique SFNP, la société Française de Pédiatrie, les orthophonistes et les psychologues, a été réexaminé à l'occasion de la définition du programme de travail de 2012. Nous avons donc le plaisir de pouvoir nous réjouir qu'avec le soutien de la Direction Générale de la Santé, notre demande ait été prise en compte et inscrite dans le programme de travail de 2012 de la HAS.

LOCAL A PARIS

Depuis le printemps 2011, l'association s'est installée dans un local à Paris dans le 19^{ème} loué par la ville de Paris. Nous disposons donc maintenant de bureaux, d'un espace réunion, d'une bibliothèque nous permettant d'accueillir des réunions pour les adhérents, mais aussi pour le fonctionnement de l'association et de recevoir en rendez-vous nos interlocuteurs.

Le fait de bénéficier de locaux, nous a permis de pouvoir constituer un dossier de demande de subvention auprès de la région Ile de France pour l'embauche d'un emploi Tremplin d'agent administratif en 2012. Nous espérons ainsi pouvoir mieux gérer l'ensemble des tâches utiles à la bonne gestion de l'association qui prennent rapidement de l'ampleur.

COMMUNICATION

CONGRES, COLLOQUES

En matière de communication l'association a participé à des congrès, colloques ...

- Congrès de l'encéphale – janvier 2011
- Congrès du Sommeil à Strasbourg -- Novembre 2011
 - Tenue d'un stand au congrès avec Valérie Lagier
- Formation des orthophonistes dans le 95
- Congrès ADHD à Berlin
- Conférences dans des écoles d'Ile de France
 - Mennecy
 - Sucy en Brie
 - Champ sur Marne
 - Troyes
- Présence à la journée ITMO Neurosciences
- Conférence « Fais donc attention » à Strasbourg organisée par Valérie lagier
- Collaboration à une étude sociologique de niveau Européen réalisée par l'école des Mines
 - Thème de l'étude : « Le rôle des associations et des patients dans la communication scientifique » Deux journées de séminaire à Lancaster ont permis de présenter les résultats aux participants de l'étude.
- Intervention de C Gétin à la journée sur l'hyperactivité organisée par l'AFPEADA
- Présence à la journée d'échange "Prévention des dérives sectaires dans la formation professionnelle"
- Représentation de l'association aux Assises nationales des Centres de Références TSLA

DANS LES MEDIAS

L'association apporte très souvent son concours à un grand nombre d'articles et d'émissions de télévision ou radio, en prenant le temps d'apporter une meilleure connaissance du sujet aux journalistes, en contribuant directement, par des interviews, de bénévoles, de parents, d'adultes et d'enfants concernés.

Dans la presse écrite - livres: parus en 2011

- Article dans le New York Times « A French Film Takes Issue With the Psychoanalytic Approach to Autism » du 29 janvier 2012
- l'Information Psychiatrique. Volume 87, Numéro 5, 375-8, Mai 2011, Troubles des conduites et troubles envahissants du développement chez l'enfant et l'adolescent Déficit de l'attention/hyperactivité : le point de vue des familles – C Gétin.
- Le monde du 03/03/2012 « Hyperactivité ou agitation extrême, faire le bon diagnostic »
- Paris – Match du 26 mai 2011 « Traitement des enfants hyperactifs : Attention aux erreurs ! »
- ANAE N° 114 « Après 10 ans d'activité, HyperSupers-TDAH France dresse un premier bilan de ses actions au travers des résultats d'une enquête menée durant l'été 2011 auprès des familles adhérentes. » C. GÉTIN-VERGNAUD, K. G ANGENON-DELERUE
- Le JDD
- Top Santé
- A venir en 2012-2013 Livre réalisé sous la direction de l'AFPSSU

Radio et télévision

- France 2 11 avril 2011 dans télématin « Alimentation et hyperactivité »
- C'est au programme France 2 « Hyperactivité : faut-il prescrire des psychotropes aux enfants ? » le 15 avril 2011
- Vivre FM 15 avril 2011
- France Inter, l'émission « LE Téléphone sonne » du **mercredi 7 septembre 2011** « Questions sur ces enfants qu'on dit "hyperactifs" »
- 20h de France 2 du 23 mai 2011 reportage sur hyperactivité des adultes et la journée Ribot-Dugas
- Radio locale du Nord de la France
- Radio Sud
- E=M6 en préparation pour avril 2012
- Refus de l'association de participer à Zone interdite.

EDITIONS



Le livret « Estime de soi et TDAH ». Le livret Estime de soi et TDAH est réservé aux adhérents de l'association. Il sera envoyé à ceux qui en font la demande à l'occasion de l'adhésion ou de son renouvellement. Ce livret, rédigé à partir d'exemples précis, explique ce qu'est l'estime de soi, en quoi le TDAH peut avoir une influence sur celle-ci et comment aider l'enfant à la maison et à l'école à garder confiance, en préservant son estime de lui.

Ce livret finalisé et présenté par l'Association HyperSupers TDAH France début 2012, est préfacé par le Pr Philippe Mazet. Le Livret Estime de soi et TDAH est un document riche d'exemples pratiques et très concrets.

Il a été réalisé pour permettre à chacun de comprendre ce qu'est l'Estime de soi, quel rôle elle joue au quotidien et pour la scolarité de l'enfant, en quoi est ce que le TDAH est susceptible d'influer sur l'estime et la confiance en soi de l'enfant, et comment aider l'enfant à conserver une bonne estime de lui-même.

Ce livret a été rédigé par KG Angenon-Delerue et C Gétin, corrigé par Myriam Daoudal que nous remercions chaleureusement pour son aide. Illustré par Stéphane Kirn (Agence Dispersion Créative) et préfacé par le Pr Philippe Mazet que nous remercions également pour son important soutien à cet ouvrage et la confiance qu'il nous a témoigné. Il a été financé grâce à une subvention de SFR.

Réédition du livret « Réponses à vos questions sur le TDAH Trouble Déficit de l'Attention / Hyperactivité » du Dr Lecendreux

GROUPES DE TRAVAIL

Notre association participe activement par sa présence et sa contribution à différents groupes de travaux :

- Ministère de la Santé : Le CNNSE (comité national naissance et santé de l'enfant) a réalisé un travail sur « Parcours de soin des enfants ayant des troubles des apprentissages »
- Présentation au CNCPPH de la Définition du handicap cognitif
- Ministère Education Nationale : Eduscol – conseils pour la formation des enseignants
- Inserm : formation - Fonctions cognitives animées par Michele Mazeau et Pierre Laporte sous la direction de Dominique Donnet Kamel responsable de la Mission Association de l'Inserm sous l'impulsion d'une demande de notre association.

AFSSAPS

En juillet dernier nous avons sollicité un rendez vous auprès de l'AFSSAPS

Voici les questions et points abordés lors de cet entretien qui s'est tenu en présence de l'ensemble des responsables et du Pr Lechat

- Qu'en est-il du groupe de travail annoncé à propos du MPH ?
 - Pour l'instant rien n'a encore été mis en place, nous avons demandé à pouvoir être présent dans ce groupe de travail
- Les difficultés des enfants ayant un TDAH ont été abordées concernant le retentissement des troubles pour le quotidien des enfants et la situation de handicap qui très souvent en résulte
- Le manque de connaissances des pharmaciens à propos du médicament et la difficulté de certains à obtenir leur prescription sans subir des remarques ou une forme de discrimination assez pénible et culpabilisante.
- La persistance du trouble à l'âge adulte
- Le manque d'alternative thérapeutique lié au fait qu'il n'existe actuellement qu'une seule molécule disponible sur le marché

- Existe-t-il d'autres perspectives concernant les médicaments ?
- La sécurité des patients et le droit à l'information, il serait nécessaire que l'AFSSAPS puisse produire un document en complément du RCP (résumé des caractéristiques produit) qui soit plus accessible au grand public. Que ce document permette une juste information du patient sur la molécule et permette de clarifier la balance bénéfique/risque. Ce document doit s'adresser spécifiquement aux patients
- L'accès au soin, et la rupture de soin lors de l'arrêt des essais cliniques sur des molécules qui n'ont pas d'AMM ou pas obtenu le remboursement lors de la commission de transparence et pour lesquelles les ATU ont été bloquées.

L'objectif principale de cette entrevue était de permettre une meilleure prise de conscience du retentissement du TDAH pour les patients de la part des responsables des différentes instances de l'AFSSAPS.

COMMUNIQUES DU CA

Le conseil d'administration de l'association ainsi que son comité scientifique ont été amenés au cours de l'année 2011-2012 à prendre position sur différents événements.

- « Réponse à la proposition de loi du député Daniel Fasquell. L'association et son Comité Scientifique
 - Il s'agissait pour l'association et son comité de communiquer sur notre position et point de vue dans le débat très fourni qui a eu lieu en fin d'année 2011 et début d'année 2012 à propos du rôle de la psychanalyse dans la prise en charge de l'autisme.
 - Le communiqué a été rédigé en faisant une distinction entre les différents termes qui ne sont pas équivalents : Psychanalyse (méthode et outils ; théorie ; qualité de psychanalyste). En s'appuyant sur le principe que dans un état démocratique toute pratique peut être acceptée dès lors qu'elle est légale et s'exerce dans le cadre d'un diplôme valide (psychiatre, psychologue, sans dérogation). Sa recommandation dans un objectif de soin doit se baser sur des preuves scientifiques publiées et reconnues.
- « Évaluation des acquis des élèves en fin d'école Maternelle : HyperSupers TDAH France fait part de son inquiétude » DIFFUSION : Association HyperSupers TDAH France, Paris – le 18 octobre 2011
 - L'objectif de ce communiqué était d'éviter la stigmatisation des enfants ayant un TDAH car lors des évaluations telles que proposées, l'attention comme le comportement des enfants étaient évalués de manière subjective par les enseignants et les amenaient à les classer de manière pratiquement systématique dans les catégories dites « A risque » ou « A haut risque » d'échec scolaire
 - Il s'agissait aussi d'insister sur la nécessité de séparer la réalisation des évaluations des personnes qui doivent appliquer les mesures et dispositions pédagogiques. L'évaluation en ce qui concerne l'attention comme le comportement relevant d'une compétence médicale et non pédagogique.

ENQUETE PATIENT DE AOUT 2001

Le questionnaire de cette enquête est en élaboration depuis plusieurs années, une fois rédigé et finalisé, il a été mis en ligne en juillet 2011 et ouverte à la participation du 6 août au 5 septembre 2011. Nous avons obtenu 902 réponses dont 647 complètes pour lesquelles nous avons retenu 524 enfants ayant obtenu un diagnostic entre 6 et 18 ans.

- Un premier article rédigé par C Gétin et KG Angenon-Delerue concernant les résultats a été publiés dans la revue ANAE N° 114 de novembre 2011
- En mars 2012 un Poster a été publié lors du congrès européen de psychiatrie EPA de Prague, le poster a donné lieu à la rédaction d'un article dans la revue « Le Généraliste »



- D'autres articles et poster sont en préparation

PROJET DVD

Sont déjà réalisés, les textes de description : TDAH – Retentissement – Ecole – Handicap. Les vidéos concernant : Le TDAH - Les idées reçues – l'orthophonie - Psychologue scolaire et témoignage.

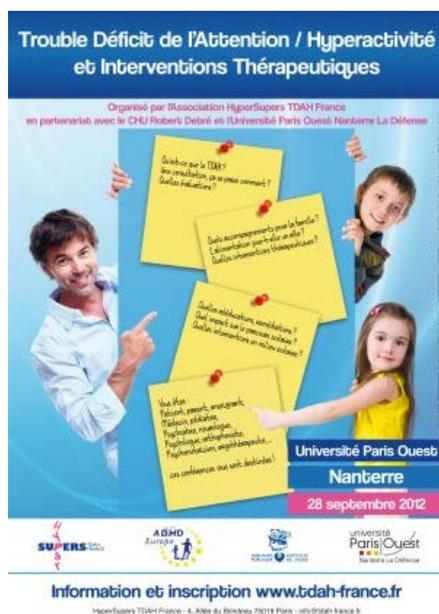
Reste à finaliser les fiches pour les enseignants. Et ensuite toute la partie mise en forme du DVD.

PROJETS 2012/2013

- Journée TDAH et interventions thérapeutiques à Nanterre le 28 septembre 2012 réalisée en collaboration avec la faculté de Paris Ouest Nanterre et le CHU Robert

- Debré et la collaboration collective du Comité scientifique.
- Edition
 - Livret électronique « Economie de jetons ». Doit être mis en ligne pour les adhérents dès la finalisation du nouveau site internet en construction
- Poursuite et finalisation du projet DVD au cours de l'année 2012
- Démarche HAS débute en 2012 et nous pensons y participer activement.
- Refonte du site internet :
 - dans l'objectif de créer des espaces régionaux permettant de mieux mettre en avant les activités régionales et le partage de la base de donnée adhérents plus facilement avec les bénévoles qui pourront ainsi mieux communiquer en direct avec les adhérents de leur secteur.
 - Mise en place d'un espace réservé aux adhérents

TDAH ET INTERVENTIONS THERAPEUTIQUES



Comité d'organisation

- Stéphane Renou
- Lucia Romo
- Philippe Mazet
- Pierre Laporte
- Michel Lecendreau
- Christine Gétin

DOSSIERS DE SUBVENTION

Pour financer ses projets l'association réalise des dossiers de subventions qui permettent de solliciter des subventions auprès d'organismes privés et publics tout au long de l'année, c'est un travail important qui est réalisé tout au long de l'année afin de pouvoir financer nos projets.

BILAN FINANCIER

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ASSOCIATION HyperSupers - TDAH France

Pour l'exercice 2011, et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 80 378 €
- Résultat net comptable : 2 697 €

Anne Fearn, directrice associée du cabinet d'expertise comptable, KPMG – Metz

BILAN

BILAN ACTIF	2011	2010	2009
IMMOBILISATION CORPORELLES, dont:	4 292 €	2 576 €	2 026 €
- Agencement conférence	3 758 €	3 758 €	3 758 €
- Amortissement aménagement conf.	- 3 759 €	- 3 651 €	- 2 957 €
- Matériel informatique	5 631 €	6 818 €	4 578 €
- Amortissement matériel informatique	- 2 880 €	- 4 349 €	- 3 353 €
- Mobiliers	1 740 €		
PRODUITS A RECEVOIR	6 000 €	0	1 530 €
DISPONIBILITES	64 235 €	65 507 €	59 578 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 950 €	3 560 €	3 741 €
TOTAL GENERAL	80 378	71 643 €	66 877 €

Pour l'exercice 2011, l'association a réalisé quelques investissements, qui concernaient notamment la prise de possession des nouveaux locaux. Il s'agissait principalement de petit mobilier, rachetés à l'ancien locataire, ou permettant d'aménager le local.

BILAN PASSIF	2011	2010	2009
AUTRES RESERVES	45 277 €	39 771 €	42 570 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 697 €	5 506 €	- 2 799 €
FRAIS FACTURES NON PARVENUES	1 794 €	4 187 €	2 849 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES, dont:	1 948 €	1 240 €	3 390 €
Rémunération du personnel		728 €	728 €
Remboursement de frais de déplacement	318 €	0	995 €
URSSAF	1 348 €	0	1 409 €
Retraite	282 €	512 €	257 €
AUTRES DETTES	1 948 €	1 948 €	4 857 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 713 €	18 990 €	16 000 €
TOTAL PASSIF	80 378 €	71 643 €	66 877 €

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES	2011	2010	2009
Eau gaz électricité – petit équipement – frais administratif	3 809 €	2 787 €	2 491 €
Locations (local + internet + logiciel)	5 001 €	893 €	497 €
Charges co-propriété	115 €		
Frais entretien	68 €		
Assurance	883 €	741 €	740 €
Documentation générale	590 €	749 €	1 425 €
Frais de séminaire , colloque, ...	5 130 €	7 341 €	31 987 €
Honoraires	1 794 €	1 794 €	2 332 €
Publicité, impression	675 €	5 613 €	4 810 €
Cotisations diverses – donations	7 284 €	953 €	670 €
Frais de déplacement, réception	19 747 €	12 342 €	8 710 €
Affranchissements	3 693 €	2 843 €	4 099 €
Télécommunications	795 €	1 299 €	1 509 €
Services bancaires	959 €	814 €	492 €
Rémunération du personnel et charges sociales	15 772 €	14 666 €	14 668 €
Charges exceptionnelles	300 €	502 €	
Dotations aux amortissements	2 020 €	1 690 €	1 407 €
TOTAL CHARGES	68 692 €	56 280 €	75 837 €

L'année 2011 a constaté une sensible augmentation des charges. Celle-ci résulte

principalement de l'installation de l'association dans de nouveaux locaux, alors qu'elle était précédemment installée au domicile personnel de la Présidente, avec une incidence évidente sur les frais d'assurance, et les charges courantes (eau, électricité, téléphone etc).

Elles intègrent également le versement d'un loyer qui n'existait pas précédemment.

Elles tiennent compte enfin des dépenses liées à l'organisation de l'importante journée Ribot-Dugas, qui s'est tenue en avril 2011 et a donné lieu à une remise de prix en vue de recherche.

RESULTAT DE L'EXERCICE

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS		2010	2009
Commissions AMAZON sur ventes de livres	274 €	118 €	1 149 €
Subventions	23 850 €	19 500 €	37 500 €
Cotisations	28 649	30 188 €	27 543 €
Colloque entrée et refacturation (prix Ribot Dugas)	7 220 €		
Publications HyperSupers	1 298 €	612 €	1 671 €
Réadaptation	468 €	1 264 €	
Repas + boissons AG		457 €	Non détaillé
Dons	8 411 €	8 514 €	2 597 €
Intérêts livret A	1 219 €	1 133 €	1 153 €
TOTAL PRODUITS	71 389 €	61 786 €	73 039 €
TOTAL CHARGES	68 692 €	56 280 €	75 837 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 697 €	5 506 €	- 2 799 €

Les commissions Amazon correspondent aux reversements reçus de la part de cette société, lors de la vente de livres sur le TDAH, par l'intermédiaire du Site Internet de l'association.

L'association constate une légère baisse des cotisations, correspondant au tassement des adhésions et renouvellements constatés sur 2011.

HyperSupers a pu bénéficier de Subventions publiques et privées, permettant de financer notamment l'organisation de la Journée Ribot-Dugas, la poursuite des travaux de réalisation du DVD à sortir et l'édition du livret Estime de Soi, présenté en 2012. Ont été intégrées au bilan 2011, les subventions effectivement perçues pour des actions engagées ou poursuivies au cours de l'exercice.